

Demain, être autonome en énergie



CONSOMMER MIEUX ET MOINS D'ÉNERGIES FOSSILES

En réduisant les consommations d'énergie de 25 % d'ici 2030 et de moitié d'ici 2050 (par rapport à 2012)

En rénovant massivement les logements énergivores et en construisant des bâtiments neufs performants

En facilitant les modes alternatifs à la voiture et en développant la mobilité électrique et au gaz



PRODUIRE PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, DANS LE RESPECT DU CADRE DE VIE

En mobilisant l'ensemble des énergies disponibles tout en préservant les gisements sur la durée

En favorisant l'installation des systèmes de production (à l'échelle des bâtiments, des nouveaux quartiers, des zones d'activités et commerciales)

En veillant à limiter les impacts environnementaux et sur les paysages



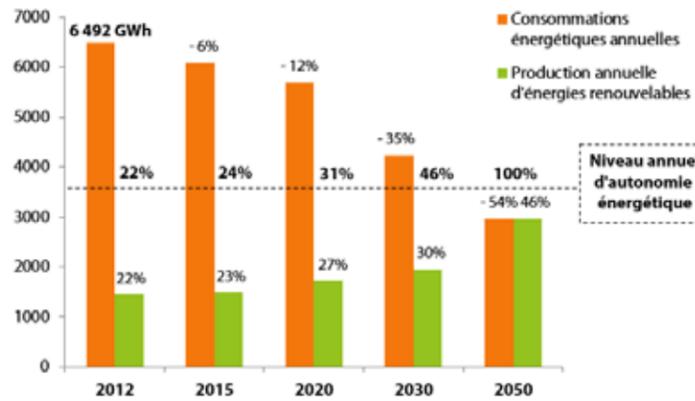
MOBILISER LES HABITANTS ET L'ENSEMBLE DES ACTEURS

En associant les habitants en amont des projets (éolien, photovoltaïque, hydroélectricité, géothermie, etc...)

En encourageant l'investissement participatif et citoyen, et la coopération publique-privée

En incitant les communes à définir leur stratégie énergétique

En dialoguant avec les énergéticiens, afin de faire évoluer les réseaux (électrique, gaz, chauffage urbain)



ÉVOLUTION DE L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE DU SCOT DES VOSGES CENTRALES DANS LA PERSPECTIVE D'UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE EN 2050.



SCOT DES VOSGES CENTRALES

Qu'est-ce que le SCOT ?

Demain, habiter et vivre au quotidien dans les Vosges Centrales



ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DES PÔLES DE L'ARMATURE TERRITORIALE

En y localisant l'essentiel des nouveaux logements d'ici 2030

En améliorant leur accessibilité par les transports en commun

En renforçant la mutualisation des services et des équipements entre les communes



REDYNAMISER LES CENTRES-VILLES ET LES CŒURS DE VILLAGES

En luttant contre la vacance

En rénovant les bâtiments dégradés et énergivores

En localisant 80 % des nouveaux logements dans l'espace urbain existant et les friches

En maintenant les commerces, les services et les équipements

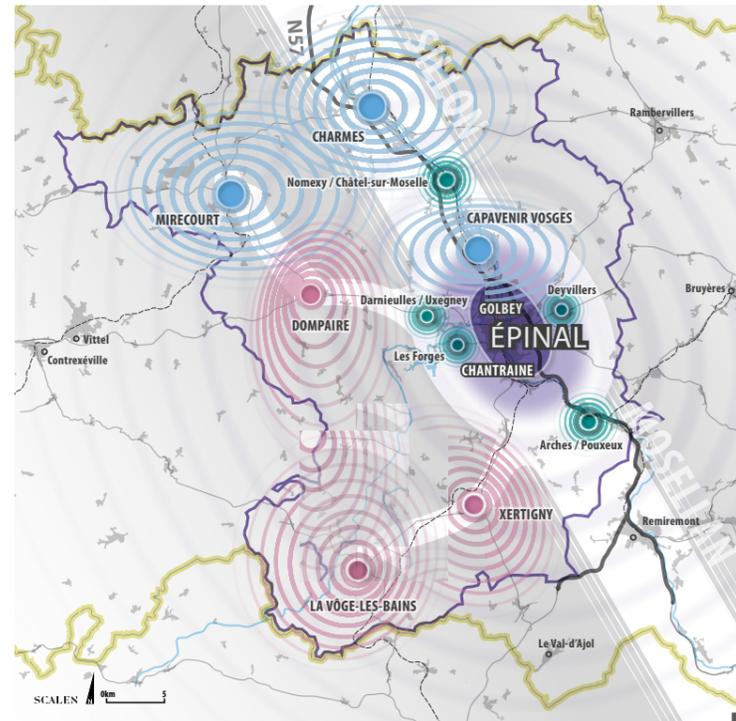


AMÉNAGER DES NOUVEAUX QUARTIERS DURABLES

En les localisant à moins de 500 m d'un transport en commun

En construisant des bâtiments économes en énergie et en foncier

En préservant les paysages et les ressources naturelles
En mixant habitat, bureaux, services et commerces



L'ARMATURE TERRITORIALE.



www.scot-vosges-centrales.fr

Réalisation : SCOT des Vosges Centrales - 2019 - Mise en page : lenevé.com
Crédits photos : F. Bignon - Maïa Eolis - JF Hamard - Norske Skog Golbey
Office de Tourisme d'Épinal - Sedime / Larché & Metzger Architectes
Spinaparc Épinal - SCOT des Vosges Centrales - Verdier Tappia
Vitalis et Ascendense Architecture - C. Voegelé



SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES VOSGES CENTRALES



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) FIXE LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT-DOMPAIRE POUR LES 15 PROCHAINES ANNÉES. CE TERRITOIRE DES VOSGES CENTRALES REGROUPE 154 COMMUNES ET 136 660 HABITANTS.



SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES VOSGES CENTRALES



ENCOURAGER ET FACILITER L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN

- En aménageant les gares en pôles d'échanges vers lesquels convergent les autres modes de transport (bus, vélo, marche, covoiturage, etc...)
- En améliorant la desserte des zones d'emplois, de commerces et de loisirs
- En coordonnant les offres de transports en commun entre elles (horaires, tarification, information)



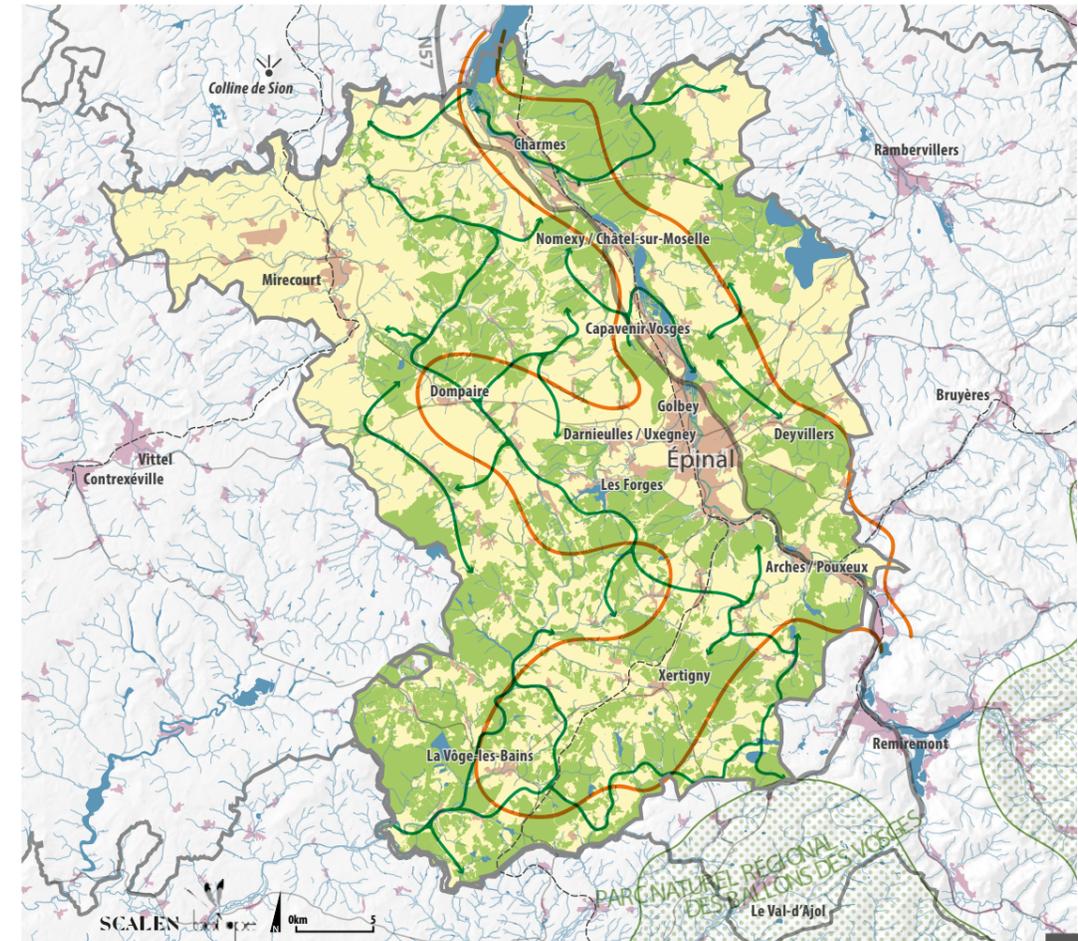
DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE ET AU TOUT PÉTROLE

- En déployant des bornes de recharge pour les voitures électriques et roulant au gaz
- En développant l'autopartage et le covoiturage
- En doublant le réseau cyclable d'ici 2030
- En aménageant des espaces publics propices à la marche



AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES VOSGES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET TRANSFRONTALIÈRE

- En renforçant la desserte ferroviaire vers le Nord, en direction de Nancy, Paris, l'Allemagne et du Luxembourg
- En développant les connexions vers le Sud, en direction de Belfort, puis l'Alsace, la Suisse et Lyon



LA TRAME VERTE ET BLEUE.

- Réservoirs de biodiversité (zones de refuge pour la faune et la flore)
- Principaux corridors écologiques (couloirs de circulation pour les espèces, reliant les réservoirs)
- Secteur agricole
- Trame bleue (milieu humide, cours d'eau)
- Système vert (espace où s'enchevêtrent enjeux écologiques et urbains)
- Zones artificialisées



POSITIONNER LES VOSGES CENTRALES COMME TERRE D'INNOVATIONS

- En confortant les savoir-faire industriels, agricoles et sylvicoles
- En développant les filières bois, matériaux, énergies renouvelables et imagerie numérique
- En encourageant les démarches d'économie circulaire



DYNAMISER LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EXISTANTES

- En valorisant les locaux et les terrains disponibles sur les zones existantes
- En priorisant la réhabilitation des friches, avant d'urbaniser de nouveaux terrains



AMÉNAGER DES SITES ÉCONOMIQUES ATTRACTIFS

- En développant des services adaptés aux besoins des entreprises et des salariés
- En améliorant l'accessibilité des zones (numérique, transports en commun, vélo, etc...)
- En prenant en compte les enjeux paysagers et d'approvisionnement énergétique



RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

- En divisant par 4 d'ici 2030 le rythme de la consommation des terres agricoles, naturelles et forestières par rapport à la période 2001-2014
- En encadrant les extensions urbaines à vocation résidentielle ou d'activités



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- En protégeant de l'urbanisation les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques
- En identifiant le "Système vert", un secteur de vigilance où s'interpénètrent enjeux écologiques et urbains



SOUTENIR L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET SYLVICOLE

- En maintenant la surface agricole utile
- En protégeant les espaces boisés, y compris les haies et les bosquets pour leur fonction écologique

